

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'APCACH TENUE À CHAMPÉRY À LA SALLE PAROISSIALE LE SAMEDI 29 DÉCEMBRE 2018**

---

L'assemblée est ouverte à 17h05.

Une cinquantaine de membres étant présent et quatre s'étant excusés.

L'ordre du jour de la convocation du 28 novembre 2018 est le suivant :

1. Salutations, adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des PV des assemblées générales ordinaire de 2017 et extraordinaire de 2018
3. Rapport du comité sur l'exercice 2018
4. Comptes 2018, rapport des vérificateurs, décharge au comité
5. Activités de l'année 2019
6. Participation à RDDM SA en vue d'acquérir un siège au conseil d'administration
7. Budget 2019, fixation des cotisations
8. Présentation de l'association des amis des sentiers du Val d'Illicz
9. Finale nationale de la race d'Hérens (combat de reines) : état du projet
10. Divers et propositions individuelles
11. Message de la Commune

Il est passé immédiatement à l'examen des points de l'ordre du jour.

### **1. Adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour ne suscite aucune remarque émanant de l'assemblée.

Il est adopté à l'unanimité.

### **2. PV du 30 décembre 2017 37 du 4 août 2018**

Les deux PV ne suscitent aucune observation.

Le PV de l'assemblée générale ordinaire du 30 décembre 2017 est alors soumis au vote.  
Il est approuvé à l'unanimité

Le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 4 août 2018 est ensuite soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

### **3. Rapport du comité sur l'exercice 2018**

M. Pierre Stampfl, membre du comité, fait un tour d'horizon des activités de l'association au cours de l'année 2018.

Celles-ci ont principalement été les suivantes :

- **Organisation de 3 stamms et de l'assemblée générale extraordinaire d'août 2018.** Les stamms sont toujours suivis par un nombre respectable de participants et ont permis d'aborder des sujets intéressants tant l'association que l'évolution du tourisme dans le val d'Illicz, les rapports avec les autorités et cela avec des présentations faites par des tiers. L'assemblée générale nous a permis de nous retrouver à Barme avec des

exposés intéressants de M. Carrupt, président du conseil d'administration de la société RDDM SA qui devient l'acteur principal pour l'organisation du tourisme dans tout le val d'Illiez ainsi qu'un exposé de M. Fornage président des remontées mécaniques. M. Luc Fellay, président de la Commune de Champéry, fait alors un état des lieux des projets communaux en cours.

- **Soirées gourmandes au Café du Centre, Apéros en musique au Bar Lounge de l'Atelier gourmand, Après-ski en famille au Vieux Chalet avec conteries.** Ces manifestations qui ont drainé un public variable aboutissent pour l'APCACH à des constats différenciés. Les conteries au Vieux Chalet ont eu beaucoup de succès mais n'ont pas amené d'inscriptions de nouveaux membres, à la différence des apéros en musique et le Café du Centre n'a pas apporté grand-chose et a été abandonné en cours de route.
- **Participations aux travaux de STVDI.** Le comité a été actif et a eu de nombreux contacts à ce sujet avec les autorités et les différents acteurs du tourisme de toute la vallée d'Illiez. On a pu entreprendre des démarches pour demander d'élargir le Multipass à la saison d'hiver 2019/20.
- **Fédérer les associations de R2 du Val d'Illiez.** Il s'agit au vu de l'évolution de l'organisation du tourisme d'un but très important. Des contacts sont noués depuis longtemps avec Pro Morgins présidée par M. Guy Chessex présent dans la salle, qui est une association qui partage les mêmes buts que la nôtre et depuis août 2018 et existe désormais une nouvelle association à Val d'Illiez qui regroupera les R2. Elle est présidée par M. J.-P. Mérot. Le but sera de parvenir vis-à-vis des autorités et des acteurs du tourisme de parler d'une seule voix pour représenter nos adhérents. Il faudra donc se fédérer si l'on veut être efficace ce dont chacun semble être conscient.
- **Suivi de la taxe sur les R2 sur le plan communal et cantonal.** Un représentant des R2 de la vallée d'Illiez fait partie de la Commission Taxes et Ethique en la personne de M. Guy Chessex.
- **Information de nos membres et animation de notre site interne.** Plus de 25 communications ont été faites à nos membres au cours de l'année.
- **Participer au comité de la fédération des R2 du Valais (FVSR2) et au comité de l'Alliance suisse (ARSS).** M. Martin Gyax et Mme Béatrice Voeglin, membres du comité de l'APCACH, représentent celle-ci au comité de la FVS2. M. Gyax est également membre du comité de l'ARSS.
- **Soutenir les projets touristiques des sociétés locales.**
- **Être actif dans la société de développement.** Mme Béatrice Voegelin est membre de la société de développement de Champéry.
- **Rechercher de nouveaux membres et nous rapprocher des résidents de tous bords.**

- **Participer à la réunion publique de la FVSR2 au Châble**
- **Réunion avec la municipalité de Champéry.** Celle-ci a eu lieu et on projette d'en prévoir 2 par année.

#### **4. Comptes 2018, rapport des vérificateurs, décharge au comité**

La parole est passée à Madame Nicole Truscello, trésorière de l'association, pour la présentation des comptes 2018 qui sont projetés devant les participants avec en regard les comptes 2017.

Les comptes sont alors commentés et ne suscitent pas d'observations émanant de l'assemblée. Ils comportent le maintien d'une provision de CHF 7'000.- et le report du bénéfice au capital.

Les vérificateurs des comptes MM. Dalla Valle et Trunkfield font leur rapport et indiquent que la comptabilité est bien tenue et que les comptes peuvent être approuvés. M. Trunkfield indique qu'il ne souhaite pas voir son mandat de vérificateur renouvelé, Mme Maria Carbonell Solis se propose comme vérificatrice.

Suite à cela il est demandé à l'Assemblée d'approuver les comptes, de donner décharges au comité et de renouveler le mandat de M. Dalla Valle en qualité de contrôleur des comptes ainsi que de nommer à cette fonction Mme Maria Carbonell Solis.

A l'unanimité moins 1 abstention les comptes sont approuvés, la décharge au comité donnée et les vérificateurs des comptes nommés.

Mme Nicole Truscello qui entend quitter ses fonctions de responsables de trésorière au sein du comité de l'APCACH à fin 2019 est remerciée par l'Assemblée et vivement applaudie. L'assemblée remercie également M. Dalla Valle de bien vouloir prendre la suite de Mme Truscello au sein du comité dès la fin 2019. En attendant il collaborera avec celle-ci pour pouvoir reprendre son dicastère dès l'exercice 20120.

#### **5. Activités de l'année 2019**

- 12 stamms sont prévus le 23.2 et 13.4 2019 ainsi qu'une assemblée générale extraordinaire le 3.8.2019.
- Il n'y a pour le moment rien de précis s'agissant du soutien des projets touristiques des sociétés locales.
- Activités dans les associations faîtières. Lors du stamm du 13.4.2019 les participants seront orientés sur les projets en cours de ces associations dans la mesure du possible, Autrement cela se fera lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2.8.2018. Il est prévu que nous continuerons à chercher à être représentés dans la Société de développement
- Le comité a reçu de ses membres quelques propositions d'activités. Ainsi certains verraient d'un bon œil que la gratuité des remontées mécaniques soit accordée non seulement aux enfants mineurs de parents disposant d'un forfait de saison mais que cet avantage soit étendu aux grands-parents dans la même situation. D'autres ont exprimé le souhait de pouvoir disposer de possibilités de promenades à plat hors du village ou aimeraient que le Multipass soit valable toute l'année.

- Rechercher de nouveaux membres et nous rapprocher des résidents de tous bords
- Fédérer les associations R2 du Val d'Illyez.
- Adhérer activement au développement touristique de la vallée.
- Placer un membre du comité dans le conseil d'administration de Région Dents du Midi Sa (RDDM SA).
- Placer un ou plusieurs membres dans les commissions ad hoc.

## **6. Participation à RDDM SA en vue d'acquérir un siège au conseil d'administration**

François Pidoux, membre du comité de l'APCACH, donne quelques explications sur la perspective de disposer pour l'APCACH d'un siège au conseil d'administration de cette société. Elle est importante car c'est elle qui reçoit le produit des taxes de séjour payées par les R2 avec des contributions des Communes et des autres acteurs touristiques. C'est aussi à travers elle que doivent être réalisées les prestations en nature qui doivent revenir à ceux qui paient la taxe pour les R2. En étant dans le conseil d'administration l'APCACH saura de quelle manière cette redistribution sera faite et si elle respecte les contraintes imposées par la loi sur le tourisme. Pierre Stämpfli intervient pour souligner que le comité envisage de demander aux autres associations de R2 de la Vallée de s'associer à terme à cette démarche en rachetant à l'APCACH quelque unes des actions que celle-ci entend acquérir. Il souligne que RDDM SA n'entend avoir dans son conseil qu'un représentant des R2 et pour le moment cela sera un représentant de l'APCACH.

La discussion est alors ouverte et M. Michel Devos trouve inadmissible que l'APCACH doive acheter des actions alors que ce sont justement ses membres qui par leurs taxes R2 la finance et que dès lors l'APCACH devrait de droit avoir un siège dans ce conseil d'administration. Il lui est répondu que RDDM SA est une société de droit privé qui fixe elle-même par ses statuts qui et comment peut figurer dans son conseil.

La proposition d'acquérir 16 actions de CHF 500 de valeur nominale de RDDM SA est inscrite dans le budget 2019 sur lequel l'Assemblée va devoir voter.

## **7. Budget 2019, fixation des cotisations**

La parole est passée à Mme Nicole Truscello, trésorière.

La proposition de budget de l'APCACH pour 2019 est alors projetée et commentée. Elle ne suscite ni question ni observation et il est alors passé à son vote avec celui du montant de la cotisation qui reste arrêté à 50 francs.

Il est passé au vote et le budget est accepté à l'unanimité, y compris l'acquisition de 16 actions de RDDM SA, ainsi que la fixation des cotisations à CHF 50.-

Nicole Truscello est alors félicitée et applaudie pour son travail.

## **8. Présentation de l'association des amis des sentiers du Val d'Illyez**

M. Yves Delaunay présente à l'assemblée le projet « Association des amis des sentiers du Val d'Illyez ». Il rappelle qu'une association avait été créée pour réaliser la passerelle

de l'Etoile ce qu'elle a fait avec succès. Elle a pu remettre cette passerelle en mains communales.

Les bonnes volontés qui ont alors pu être réunies étant toujours là pourquoi ne pas se lancer dans d'autres projets. C'est alors qu'a germé l'idée d'élargir aux autres communes du Val d'Illeiez un projet relatif aux sentiers. Il est envisagé de mettre en place un projet d'un « Tour du Val d'Illeiez » à travers des sentiers accessibles à chacun. Sur cet itinéraire pourraient se greffer des points fixes d'observation de la faune ce qui a déjà été fait dans le Val d'Anniviers. Il s'agit d'abord d'apporter un soutien aux organismes chargés des sentiers dans chaque commune de la Vallée.

Parallèlement un projet relatif à un film documentaire est en cours d'élaboration « Au Pays des Dents du Midi » tel qu'il est pour le moment nommé. Le but de ce documentaire est de faire partager les richesses humaines et naturelles de la région. Un lien figurera sur le site de l'APCACH.

Le budget est CHF 145'000.- dont une partie sera financée avec l'appui de RDDM SA.

La cotisation annuelle de la nouvelle association est de CHF 30.- par an.

M. Devos intervient et trouverait normal que RDDM SA finance l'entier du coût de la réalisation de ce film.

M. Delaunay souligne que ce projet lui apparaît comme le lieu d'une initiative citoyenne.

Il est applaudi et remercié par l'assistance. Des flyers sont à disposition dans la salle qui permettront à ceux que cette association intéresse d'y adhérer.

## **9. Finale nationale de la race d'Hérens (combat de reines) : état du projet**

La parole est passée à M. Laurent Meier, conseiller municipal à Champéry, qui présente la manifestation dont la Région Dents du Midi a été chargée de l'organisation. Il s'agit de la 99

finale qui supposera l'intervention de 700 bénévoles. Il s'agit à la fois d'un honneur d'avoir été choisi comme organisateurs et d'un défi car des milliers de personnes assistent à une telle manifestation. C'est aussi une manière pour le Chablais de se rapprocher du centre du Valais dont il reste souvent éloigné.

Il faut donc trouver les bénévoles et M. Meier fait appel à toutes les bonnes volontés et décrit quelles seront les tâches qui seront confiées à celles-ci. Leur transport et leur subsistance seront assurés pendant la manifestation.

M. Meier termine son intervention en indiquant de quelle manière la Cavagne se développe avec sa nouvelle fromagerie, de quelle manière l'abattoir de Champéry est mis aux normes, toutes réalisations qui sont l'œuvre de l'activité des sociétés locales agricoles notamment. Il est vivement applaudi. Et remercié pour sa présentation. Chacun peut s'inscrire s'il le souhaite pour être bénévole et un lien sera introduit sur le site de l'APCACH à cet effet.

## 10. Divers et propositions individuelles

Une responsable des Rencontres musicales de Champéry demande la parole et informe l'assemblée qu'un hommage est prévu le 28 juillet prochain pour célébrer M. Luis Mendes de Leon qui en a été le créateur et l'âme. Elle souhaite que tous ceux qui peuvent s'associer à cette manifestation le fassent et informe les participants qu'une documentation est à leur disposition à l'entrée de la salle.

Il n'y a rien d'autre sous divers.

## 11. Message de la Commune

La parole est passée à M. Luc Fellay, président de la Commune. Celui-ci revient sur certains des points déjà évoqués.

- 1) Via Ferrata, les choses sont encore en gestation car l'Etat a fait valoir des exigences en matière de mesures de sécurité et on attend encore l'autorisation de construire.
- 2) RDDM SA, et les autres instances du tourisme. Il exprime son souhait de voir les R2 présents chaque fois que cela est possible dans les différentes commissions, conseil etc...
- 3) MULTIPASS – Où les choses sont plus difficiles et retardent des avancées c'est l'obligation d'obtenir l'accord de la partie française des Portes du Soleil cela d'autant que jusqu'à maintenant les sociétés de remontées mécaniques agissaient en ordre dispersé alors qu'elles ne représentent que 20% du domaine global des Portes du Soleil avec en plus la quasi-faillite de Télé Morgins. La situation évolue cependant et une société commune Portes du Soleil Suisse SA se chargera désormais de gérer l'ensemble des installations mécaniques côté suisse. Toutes ces sociétés auront également désormais le même conseil d'administration. Une société appartenant aux communes du district Val Chablais SA gèrera les financements que l'Etat du Valais met à disposition pour le tourisme et particulièrement les remontées mécaniques.
- 4) M. Fellay évoque le projet « Val d'Illeiez – amis des Aînés » prévu pour renforcer les structures de prise en charge de ceux-ci, les Jeux Olympiques de la jeunesse, et le Nant de Gleux dont les débordements ont supposé une grande réactivité de la part de la Commune.

M. Fellay est vivement remercié et applaudi par l'assistance

L'assemblée est levée à 19 heures et les participants se retrouvent autour d'un apéritif.

Champéry le 29 décembre 2018

Le Secrétaire :

François Pidoux